

# La Maison de l'Europe de Brest fête ses 20 ans !

## [ Penn Europa ]

LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST



N°4 - AVRIL 2010

> Édito

### [ CONSTRUIRE L'EUROPE DE DEMAIN ]

Dans quelques semaines, nous allons célébrer l'appel de Robert Schuman. 60 ans déjà et l'Europe semble avoir du mal à s'inscrire dans le projet fondateur. La difficulté à mettre en place la supranationalité, concept voulu par Schuman comme architecture de l'Union, ne peut se concevoir sans la subsidiarité.



La ville de Schuman, Scy-Chazelle près de Metz, va être à nouveau, durant quelques jours, berceau de l'Europe. C'est là qu'un rassemblement de plus de 500 jeunes Européens, venant des 27 pays membres de l'Union européenne, va se dérouler. Ensemble ils vont tenter de dire à nos dirigeants politiques quelle Union et quelle forme de gouvernance ils veulent pour l'Europe de demain ■

Emmanuel Morucci,  
Président de la Maison de  
l'Europe de Brest  
et de Bretagne ouest

> L'actu européenne

### [ LIBRE CIRCULATION DANS L'ESPACE SCHENGEN ]

■ Les étrangers titulaires d'un visa longue durée pourront maintenant se déplacer dans les autres pays de l'espace Schengen.

Le Conseil de l'Union européenne a adopté une réglementation qui assimilera maintenant le visa de longue durée «de type D» à un titre de séjour.

La réglementation sera mise en place dès le 5 avril. Les étrangers provisoirement en Europe pourront circuler dans l'ensemble de l'espace Schengen

uniquement avec leur visa. Cette mesure facilitera non seulement le voyage des touristes mais attirera également les étudiants et les chercheurs.

Auparavant, les étrangers disposant d'un visa longue durée ne pouvaient pas se déplacer librement d'un Etat membre de l'Union européenne à l'autre. Il leur était également interdit de transiter par un autre Etat que celui où le visa a été délivré même pour retourner dans leur pays d'origine ■



➔ EN SAVOIR +

> SITE FENÊTRE SUR L'EUROPE

<http://www.fenetreeurope.com/php/page.php?section=actu&id=17302>

### [ EBTP ]

■ Le Panel d'entreprises européennes (EBTP) est un site qui permet à la Commission européenne de recueillir les réactions des entreprises aux propositions législatives ou à ses initiatives.

Les sociétés membres du Panel européen seront informées des questions politiques débattues au niveau de l'UE qui peuvent avoir une incidence sur leurs activités. Les consultations peuvent concerner la conciliation entre le travail et la vie familiale, les crédits bancaires, les litiges de masse... ■

➔ EN SAVOIR +

> SITE DE L'EBTP

[http://ec.europa.eu/yourvoice/ebtp/faqs/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/ebtp/faqs/index_fr.htm)

## [ LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN ]

■ Début mars, Androutla Vassiliou, Commissaire européenne à la Culture, a présenté un projet de « label du patrimoine européen » visant à promouvoir des sites historiques symbolisant l'histoire européenne et ses idéaux.

Le projet de « label du patrimoine européen » a été lancé en 2006 par la France, la Hongrie et l'Espagne. Il était auparavant géré par les gouvernements qui vont dorénavant passer le relais à la

Commission européenne. 64 sites ont déjà pu bénéficier de ce label. Parmi eux on retrouve l'Acropole d'Athènes, les chantiers navals de Gdańsk en Pologne (lieu de naissance du syndicat Solidarność), la maison de Robert Schuman, l'Abbaye de Cluny...

En reprenant le projet, la Commission européenne souhaite lui donner une dimension supplémentaire afin d'augmenter la crédibilité du label.

Chaque pays membre pourra proposer jusqu'à deux sites par an pour recevoir ce label. Des experts étudieront la nomination afin de choisir au maximum un site chaque année. Les critères pris en compte seront très stricts afin de renforcer encore le prestige du titre. En effet, il ne sera attribué qu'à des lieux ayant eu un rôle important dans le processus d'intégration européenne. Une plaque illus-



trée par le logo du label sera alors apposée à l'entrée des sites sélectionnés.

En plus de l'intérêt culturel, ce label sera un bon moyen de favoriser le tourisme et de stimuler l'économie locale ■

➔ EN SAVOIR +

### > SITE DE LA REPRÉSENTATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE EN FRANCE

[http://ec.europa.eu/france/news/label-patrimoine-europeen\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/news/label-patrimoine-europeen_fr.htm)

## [ BRUIT INTERDIT ]

■ Des bureaucrates européens veulent interdire la musique et les bavardages bruyants dans les pubs et les boîtes de nuit en imposant une stricte interdiction du bruit.

La directive a fixé à 87 décibels le maximum autorisé. L'objectif est de protéger les travailleurs mais les patrons de pub craignent que cela ne gâche l'ambiance dans leurs bistrot. Les habitués des boîtes de nuit devront porter des boules Quiès pour se protéger contre la musique. Les vendeurs et le personnel des bars devront être prêts à distribuer des dispositifs de protection et à dire aux clients de les mettre si les DJ passent des morceaux bruyants. Les musiciens se battent pour ne pas appliquer la directive qui les obligerait à jouer leurs morceaux moins fort ■

## > Appel à propositions et concours

## [ JEUNESSE DANS LE MONDE ]

■ L'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture lance un appel à propositions intitulé « Jeunesse dans le monde ».

Cet appel à propositions a pour but de soutenir des projets favorisant la coopération dans le secteur de la jeunesse entre les pays de l'Union européenne et des pays étrangers. Il s'adresse à tous les organismes actifs dans le secteur de la jeunesse, aux animateurs socio-éducatifs ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes. Les projets devront mettre en avant la participation des jeunes, la diversité culturelle et la citoyenneté européenne. Ils pourront prendre la forme de conférences, de campagnes d'infor-



mation et de sensibilisation en faveur des jeunes, d'événements destinés aux jeunes...

Les projets, d'une durée de 6 à 12 mois, débiteront entre le 1er novembre et le 31 décembre 2010.

Les demandes devront être transmises à l'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture au plus tard le 17 mai 2010 ■

➔ EN SAVOIR +

### > CANDIDATER

[http://eacea.ec.europa.eu/youth/funding/2010/call\\_action\\_3\\_2\\_fr.php](http://eacea.ec.europa.eu/youth/funding/2010/call_action_3_2_fr.php)

### > INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

email : [youthcallforproposals@ec.europa.eu](mailto:youthcallforproposals@ec.europa.eu)

## [ JOURNÉE DE L'EUROPE 2010 ]

■ À l'occasion de la Journée de l'Europe 2010 qui a lieu le 9 mai prochain, la Maison de l'Europe est encore une fois sur le pont !



La Maison de l'Europe met les bouchées doubles pour célébrer comme il se doit le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration Robert Schuman, considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne.

C'est ainsi qu'un programme riche en festivités a été concocté. La Maison de l'Europe conserve ses fondamentaux avec la Dictée de l'Europe qui sera proposée à des scolaires finistériens et des adultes : amateurs et confirmés sont les bienvenus ! Elle

innove cette année avec une exposition de maquettes de monuments européens réalisées par des collégiens finistériens, à la Mairie de Brest.

Et pour la 2<sup>nd</sup>e édition, un Village Europe est organisé sur la place de la Liberté **le dimanche 9 mai à partir de 14h30**. Les mots d'ordre de la journée seront amusement, divertissement et dialogue interculturel ! Des sonneurs de la Kevrenn Sant Mark ouvriront les festivités.

L'après-midi sera ensuite rythmée par des initiations aux danses traditionnelles (danse irlandaise avec l'association Blas Ceilteach, danse portugaise...), des dégustations de spécialités culinaires, des concerts de musique européenne, des jeux pour les enfants... et une surprise !

Le Village Europe, gratuit et ouvert à tous, sera une belle occasion pour le public de découvrir ou redécouvrir les pays européens qui l'entoure et, plus particulièrement cette année, les régions européennes ■

### ➔ Programme complet de l'événement

<http://www.maisoneurope-brest.eu/document/flyer%20europe%202010.pdf>

## [ PARTENARIATS ]

■ La Maison de l'Europe va signer prochainement deux nouveaux partenariats avec la Communauté de communes de Haute Cornouaille (Châteauneuf-du-Faou) et la Commune du Relecq Kerhuon.

La Maison de l'Europe de Brest continue de sensibiliser le public aux questions européennes sur le territoire finistérien. Ainsi, pour faciliter l'accès à l'information euro-



péenne aux citoyens de l'ensemble du département, la Commune du Relecq Kerhuon et la Communauté de communes de Haute Cornouaille vont ouvrir un espace de documentation sur l'Europe et organiser des animations Europe.

Les inaugurations des centres auront lieu dans les semaines à venir. Elles marqueront le lancement de ces deux nouveaux partenariats ■

## [ INFO-INTOX ]

■ En cette période de « poisson d'avril » et du lancement d'une rubrique info intox sur le site de la Commission européenne, un faux article s'est glissé dans notre newsletter (« Bruit interdit ») !

Les anecdotes peuvent être amusantes mais révèlent une masse d'informations mensongères issues des médias sur des sujets divers : l'alcool, les impôts, l'alimentation...

Vous pouvez également envoyer une rumeur que vous avez lue ou entendue dans les médias sur une thématique de l'Europe, celle-ci sera alors publiée sur le site ■

### ➔ EN SAVOIR +

#### > RUBRIQUE INFO-INTOX

[http://ec.europa.eu/dgs/communication/take\\_part/myths\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/communication/take_part/myths_fr.htm)

### MAISON DE L'EUROPE DE BREST

EUROPE DIRECT  
BRETAGNE OUEST

GUIDE EUROPE FINISTÈRE

16, rue de l'Harteloire  
29200 Brest

Tél : 02.98.46.60.09

[maisoneurope-brest@orange.fr](mailto:maisoneurope-brest@orange.fr)

[www.maisoneurope-brest.eu](http://www.maisoneurope-brest.eu)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi à Vendredi : 9h-12h30  
et 14h-18h

Samedi matin sur rendez-vous

Bulletin d'information mensuel de la Maison de l'Europe de Brest - N° 4 - Avril 2010

Directeur de la publication : Emmanuel Morucci

Responsable de la publication : Arnaud Sadrant

Rédaction : Emmanuel Morucci - Anaïs Philippot

Crédits photos : Europa, Service audiovisuel - Maison de l'Europe

Conception : maquette Anaïs Philippot